



Public

Membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)



Pré-requis

Elus ayant déjà exercé un mandat

Modalités et délais d'accès

- ✚ Contact via le site internet ou par mail (contact@cer92.asso.fr) – réponse sous 48 heures
- ✚ Présentiel / Distanciel



Durée

3 jours - 21 heures



Lieu

INTER : au CER 92 | INTRA : en Entreprise



Accessibilité

Notre Centre de Formation et les plateformes techniques sont accessibles aux personnes en situation de handicap



Objectifs

- ✚ Valider ses connaissances quant aux rôles et aux attributions du CSE et de la Commission SSCT (CSSCT)
- ✚ Maîtriser les missions de la CSSCT et être en mesure de les appliquer en matière de Santé et Sécurité au travail
- ✚ Être capable d'accompagner l'entreprise dans sa politique prévention



Animation

Formateur Consultant



Méthode pédagogique

- ✚ Exposés
- ✚ Cas pratiques
- ✚ Conseils personnalisés



Validation

Attestation de formation



Programme

ETAT DES LIEUX et validation des connaissances à partir d'un Quizz qui sera le fil conducteur

1. Maîtriser les rôles et missions

Mise à jour réglementaire - Rappels sur :

Règles de mise en place ;
Composition et commissions, désignations, critères légaux et pratiques
Crédits d'heures : utilisation et imputation ; Subventions de fonctionnement ;
Procédures, recours ; Protection des élus ;
Droit d'alerte et retrait: modalités et limites ;
Moyens accordés aux membres du CSE et CSSCT
Dispositions particulières pour les entreprises de 50 salariés et plus :
Règlement intérieur, local, réunions, consultations et informations ; données SSCT de la BDES (Base de Données Economiques et Sociales) ; Protection des élus ;
Dispositions pénales et protection des membres, Responsabilité civile et pénale ;

2. Fonctionnement – Rappels sur :

Les réunions ordinaires/extraordinaires : organisation, préparation, participation, ordre du jour, délibérations, procès-verbal et compte-rendu ;
Documents auxquels le CSE contribue : rapport et programme annuel, registre, DUER, plans de prévention ;
Organisation et méthodes de travail en groupe

3. Acteurs de la prévention interne et externe à l'entreprise

4. Prévention des Accidents du Travail (AT) et Maladies Professionnelles (MP), Santé, Sécurité et conditions de travail dans le Code du Travail – Rappels sur :

Principes Généraux de prévention ; Définitions AT, MP;

FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – NAF 8559 A – SIRET 785 283 110 00088 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110

MAJ au 29/06/21

CSE CSSCT (3 jours)

Processus de reconnaissance des MP et maladies à caractère professionnel ; Enjeux ;
Indicateurs de la prévention ;
Ergonomie : notions et mise en place en vue d'amélioration
Analyse des AT, arbre des causes
Rappels sur les méthodes d'analyse a posteriori :
questionnement QQQCP, méthode d'ISHIKAWA ;
Exercices pratiques : méthode de l'arbre des causes
Plans de prévention ;

Etudes de cas
Visite d'entreprise ou visite virtuelle (en INTER) :
identification des risques ; débriefing et analyse des
risques ; plan d'action

5. Risques Psychosociaux (RPS) et harcèlement

Définition et enjeux ;
Cadre législatif et réglementaire ;
Connaissance des causes et effets ; Rôle du CSE



Législation

Articles L. 2311-1, L. 2313-1 à L. 2313-15 et R. 2313-1 à R. 2313-6 du Code du Travail



Tarif(s)

INTER : 950€ HT / pers. – INTRA : voir devis